

Séez, le 29 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Ce mercredi 28 septembre 2022, le Conseil Communautaire s'est déroulé à Bourg Saint Maurice, dans la salle de l'école de musique dès 18h30. A cette occasion et pour débiter le Conseil, l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services a été confirmée et sera effective

courant octobre. Ce qui permettra de reprendre un calendrier anticipé pour les prochains mois. Ils ont également pris acte du rapport d'Activité 2021 de la Communauté de Communes, consultable sur le site www.hautetarentaise.fr

Finances

Mme Véronique Pesenti-Gros, vice-présidente à la commission Finances de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, a présenté deux décisions modificatives au budget principal qui ont été approuvées. La répartition annuelle du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et le reversement de la Dotation touristique 2022 aux communes bénéficiaires (DGF) ont été également validés par les élus.

GEMAPI, études et travaux se poursuivent sur le territoire

M. Jean-Claude Fraissard, vice-président en charge de la commission Eau-Assainissement-Déchets-Tri-GEMAPI a souligné la nécessité de veiller au bon état des Systèmes d'Endiguement. Pour ce faire, les élus ont approuvé le lancement des études pour la régularisation du système d'endiguement du torrent de l'Arbonne en amont du pont de la RD1090 sur la commune de Bourg Saint Maurice. Par ailleurs, les travaux de réparation du canal de l'Isère traversant Val d'Isère se poursuivent.

Environnement : présentation du rapport d'activité 2021 de la gestion des déchets

M. Jean-Claude Fraissard, vice-président en charge de la commission Eau-Assainissement-Déchets-Tri-GEMAPI, épaulé par les agents du service Environnement de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, ont présenté les chiffres et évolutions de la gestion des déchets en 2021.

Comme en 2020, une baisse générale des tonnages est observée en 2021. Par ailleurs, il est admis que des efforts restent à faire dans le domaine du tri. **Une évolution majeure verra le jour dès le 1^{er} janvier 2023 avec l'acceptation de tous les emballages dans les bacs jaunes du territoire.** Une campagne de communication est prévue dès novembre visant à sensibiliser les habitants à ce nouveau mode de tri moins contraignant. Le service Réduction et Tri des déchets, très actif sur le territoire a souligné que la communication doit être accentuée auprès des hébergeurs. En parallèle, la poursuite des animations tout au

long de l'année auprès des scolaires et des cibles socio-pros donnent de bons résultats en matière de changement de conduite et prise de conscience. Une expansion du compostage collectif est observée, avec à l'horizon 2024 le projet de collecte des bio-déchets à la source. La Communauté de Communes va travailler sur le développement des visites de centres de tri et incinérateurs, qui n'ont pas leur pareil pour éveiller les consciences, avec l'exemple de la visite du centre de tri Textiles à Ugine qui a eu lieu au printemps en présence d'élus et acteurs locaux. Enfin, les élus ont validé la mise en place d'une collecte spécifique des jouets en déchèterie qui sera prochainement possible. Une communication aura lieu en temps utile.

Tourisme : la CCHT renouvelle la convention pour l'ouverture de la bagagerie l'hiver

M. Serge REVIAl, président du Conseil d'Exploitation Tourisme, a fait voter le renouvellement de la convention tripartite entre l'association des commerçants « Les Échoppes Boraines » et l'EPIC « Les Arcs Bourg Saint Maurice Tourisme », permettant un service payant de bagagerie (2€/bagage pour 4h) renouvelé pour la saison d'hiver 2022/2023. M. ReviaI a rappelé en parallèle que l'extension de ce service les vendredis et dimanches depuis l'hiver dernier, a été très appréciée, favorisant ainsi la qualité de l'accueil des voyageurs.

La culture soutenue avec la programmation de spectacles durant l'automne

M. Yannick Amet, Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a présenté et fait approuver à la demande de M. Alain Emprin, vice-président à la commission Culture et Patrimoine, la convention de partenariat avec la Compagnie « Les Tréteaux de Blaise » qui organise le Festival L'Étincelle en septembre, dont les spectacles sont très appréciés. Une seconde convention de participation financière a été approuvée avec le « Dôme Théâtre » pour deux spectacles : Mort d'une montagne à Bourg Saint Maurice, le 8 octobre 2022, et Baptiste Dupré aux Chapelles, le vendredi 25 novembre 2022.

Le Service Étoile participe pleinement au bien-être de la population à travers des partenariats multiples

M. Paul Pellecuer, vice-président à la commission Petite Enfance – RPE - Solidarités aux personnes âgées & handicapées – Maison France Services a souligné l'importance du dispositif de l'accueil de jour des Glières, situé à Landry. Il reçoit les mardis et jeudis des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et leur permet de stimuler leurs facultés cognitives et physiques pour préserver le maintien à domicile. Il offre aussi un temps de répit pour les aidants-proches. Les patients du canton de Bourg Saint Maurice en sont bénéficiaires. La CCHT participe aux frais de restauration à hauteur de 4,80€/personne, et aux frais de ménage des locaux à hauteur de 50%. Les élus ont approuvé l'avenant n°1 pour faire suite à l'évolution du fonctionnement de cet accueil. Enfin, un partenariat a été validé entre la commune de Séez et le portage de repas du service Étoile afin de mutualiser les livraisons de repas de restauration scolaire.

Questions diverses

M. Yannick Amet, Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a échangé avec l'ensemble des élus au sujet des forfaits de ski sur le territoire. Mme Cécile Utile-Grand, conseillère déléguée, a ensuite énoncé les actions menées et futures visant à développer l'accessibilité du territoire. Enfin, les élus ont validé le projet de communication à venir pour promouvoir les solutions en matière de sobriété énergétique, auprès des habitants.

L'ensemble des délibérations sera prochainement disponible en ligne sur le site

www.hautetarentaise.fr

CONTACT PRESSE : Céline CLÈRE, Responsable Communication

Ligne directe : 04 79 41 09 86 | Portable : 06 72 29 65 62

communication@hautetarentaise.fr